



COMMISSION DES COMPETITIONS FEMININES

Réunion VISIO du Lundi 23 février 2026

PV n° 5 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Sandra Caron, Sophie Enriquez, Sandra Escacq

1) Tirage de Coupe

Les matchs de **quarts de finale** se dérouleront le **week-end du 22 mars**, en même temps que les **matchs de cadrage**.

Quarts de finale – week-end du 22 mars

- SC Dausse vs Casteljaloux ou Monflanquin
- Houeilles/Marcellus vs RS Saint-Sernin
- Villereal/Monbahu vs FC Savérien
- Vallée Lémance FC vs USPF ou Castelmoron

Matchs de cadrage – week-end du 22 mars

- Casteljaloux vs Monflanquin
- US Port-Feugarolles vs Castelmoron

À l'issue des matchs de cadrage, les rencontres suivantes seront **reportées au week-end du 12 avril** :

- SC Dausse vs vainqueur de Casteljaloux / Monflanquin
- Vallée Lémance FC vs vainqueur de USPF / Castelmoron

2) Rattrapage Championnat

Toutes les dates ont été **mises à jour**. Nous vous invitons à consulter vos **Footclubs**.

Pour le moment, des matchs ont été placés sur les 01 et 08 mai, des matchs pourront être décalés en fonction des résultats de coupe et en fonction de l'évolution des conditions météo sur les journées des 12 avril, 14 et 25 mai.

La commission a décidé de **décaler la dernière journée de championnat** au **week-end du 30 mai**.

En conséquence, le **week-end du 23 mai** sera réservé aux **matchs de rattrapage**.

Les Co-Présidentes
Sandra CARON et Sophie ENRIQUEZ